

Réalisé pour le Forum Urbain Mondial du Caire (Égypte) en novembre 2024
sur le thème « **Tout commence chez-soi : Actions locales pour le
développement durable des villes et communautés** »

Synthèse des travaux de groupe
2023- 2024

LIMITES PLANÉTAIRES : INTÉGRER DANS LES POLITIQUES TERRITORIALES L'IMPACT DES PRESSIONS ANTHROPIQUES SUR LA VIABILITÉ TERRESTRE





Pour cette 12^{ème} session, le PFVT capitalise sur les travaux des années précédentes et l'approche prospective, en ancrant sa réflexion sur les recommandations et les scénarios 2050 des groupes de travail *Villes et Biodiversité & Résilience*, réalisés en 2022 pour le Forum de Katowice. En nous appuyant sur ces scénarios 2050 nous nous accordons sur un futur souhaitable qui nous permettra de construire, avec des experts internationaux, des jeunes et toutes les parties prenantes, les étapes clés qui rendent possible la transition vers un modèle qui respecte les limites planétaires tout en répondant aux besoins essentiels des territoires africains et européens.

Recommandations des années précédentes à retenir :

La biodiversité pour lutter contre le changement climatique

- La conservation de la biodiversité existante
- Le principe « éviter, réduire, compenser »
- La transversalité des enjeux

La biodiversité, un outil de citoyenneté

- L'acceptabilité des mesures
- La sensibilisation aux enjeux de la biodiversité

1. Intégrer la sobriété et la résilience dans les trajectoires 2030
2. Diversifier les types de financement et améliorer l'efficacité de la dépense publique pour la transition
3. Renforcer le suivi et l'évaluation de performance des projets et des politiques publiques
4. Organiser la montée en compétence et la formation
5. Accorder une « juste » place à la technologie
6. Promouvoir une vision positive d'un futur décarboné



Editorial

Dépasser le « développement durable » : la résilience et la sobriété comme horizon

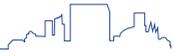
Les relevés scientifiques les plus récents conduisent à formuler deux constats : l'Agenda 2030 de l'ONU et les Objectifs de Développement Durable n'ont pas suffi pour déclencher la nécessaire bifurcation écologique ; le concept de « développement durable », entretenant malgré lui l'illusion de ressources naturelles gratuites et inépuisables, doit en conséquence être corrigé pour tenir compte des limites physiques qui conditionnent l'habitabilité de la planète pour les humains. Et si le dérèglement climatique a heureusement percé dans le débat public, l'extinction du vivant, les pollutions chimiques, l'artificialisation des sols ou la perturbation des cycles bio-géo-chimiques de l'eau, de l'azote et du phosphore, sont autant de paramètres interdépendants tout aussi vitaux.

Il est donc urgent d'accélérer la transformation de nos modèles économiques et d'aménagement : la boussole des sociétés humaines, en particulier du Nord déjà développé, ne peut plus être un « développement durable » en réalité sans bornes, mais la réponse organisée aux besoins essentiels de toutes et tous, dans les limites offertes par notre planète. Une exigence d'autant plus impérieuse devant la multiplication des crises qui fragilisent les plus vulnérables. De nouvelles priorités pour une prospérité partagée. Un équilibre.

Préparons-nous dès à présent, collectivement, en visant la résilience des territoires.

Le Forum urbain Mondial du Caire constitue une formidable tribune pour porter ensemble ce message auprès des instances internationales,

Sébastien MAIRE
Délégué général de France Villes et territoires Durables



Contributeurs

Pilotage et animation

- Marion Gonzales, cheffe de projet communication, événementiel & international de l'association France Villes et territoires Durable
- Sébastien Maire, délégué général de l'association France Villes et territoires Durable
- Christophe Leikine, Responsable des relations avec les collectivités de l'association France Villes et territoires Durable

Grand témoin

- Natacha Gondran, professeur en évaluation environnementale au sein de Mines Saint-Etienne / UMR 5600 EVS, co-auteur avec Aurélien Boutaud de « L'empreinte écologique » (2009) et « Les limites planétaires » (2018)

Participants



Coordination

- Brigitte Bariol-Mathais, Fnau / PFVT
- Carla Doncescu, Fnau / PFVT
- Maia Martin, Fnau / PFVT
- Pierre Martinet, Fnau / PFVT





Sommaire

INTRODUCTION	6
PARTIE 1 - ENJEUX PARTAGÉS	7
S'émanciper du « business as usual » Vers un modèle régénératif Des modèles économiques à transformer Ne plus s'affronter, mais coopérer	
PARTIE 2 - FEUILLES DE ROUTE 2050 : Entre limites planétaires et besoins essentiels	10
Trajectoires communes Trajectoires basée sur L'Europe Trajectoires basée sur Les Afriques	
PARTIE 3 - RECOMMANDATIONS	12
Recommandation 1 : Redéfinir les besoins essentiels pour davantage de sobriété dans l'utilisation des ressources Recommandation 2 : Établir avant tout projet un diagnostic local tenant compte des ressources disponibles et des limites planétaires : Observer - Comprendre - Décider Recommandation 3 : S'appuyer sur une approche prospective complète Recommandation 4 : Permettre une appropriation du cadre des limites planétaires par tous Recommandation 5 : Placer la biodiversité et la préservation de l'eau au centre de la prise de décisions Recommandation 6 : Faire de la coopération un levier pour la résilience des territoires	
CONCLUSION	17



Introduction

Comment répondre aux besoins essentiels au Nord et au Sud tout en garantissant l'habitabilité de notre planète ?

Considérant les seules émissions de carbone, l'équation est connue : à l'échelle planétaire comme au sein des pays, les plus modestes d'entre nous sont à la fois les moins responsables des dérèglements à l'œuvre, et en même temps les premiers touchés. La feuille de route entre le Nord et le Sud doit donc être articulée en cohérence avec la responsabilité de chacun. Le précédent Forum Urbain Mondial de Katowice a conduit ce groupe de travail à mettre en évidence la nécessité d'une justice climatique.

Le chemin vers la résilience, étroit, est lui aussi balisé : le cadre des limites planétaires, proposé en 2009 par Rockström et al¹, exprime les conditions de l'habitabilité de la Terre pour les humains. Bien davantage que les seules émissions de carbone, il invite à considérer l'ensemble des limites - 6 sur 9 sont déjà franchies² - pour mesurer l'ampleur de la dégradation de nos écosystèmes. Des seuils sont érigés, au-delà desquels il est question de « basculement », un état de non-retour qui interdit le rétablissement à l'équilibre. Interdépendantes, ces limites d'habitabilité, une fois franchies, ouvrent un champ jusqu'ici inconnu, où la vie n'est plus possible.

Face à cet enjeu vital, une simple « réforme » ou même une liste de « mesures » ne suffiront pas. C'est un changement profond de nos représentations, de nos repères et du sens de nos actions, qui est attendu. Devant des enjeux planétaires entremêlés, la démarche doit nécessairement être systémique, multifactorielle, croisant les échelles. Mais si les enjeux sont globaux, les impacts des bouleversements sont éminemment locaux. Le territoire apparaît ainsi comme le terrain des transformations, en particulier économiques et urbaines, associant les collectivités et l'ensemble des parties prenantes : institutions, entreprises, associations, habitants...

Deux trajectoires distinctes ont ainsi été élaborées, pour l'Europe et les Afriques, afin de jalonner de mesures progressives les horizons 2030, 2040 et 2050. Les objectifs restent cependant partagés : régénérer les territoires (en réponse à la « dette écologique ») et faire des limites planétaires et de l'économie du donut les nouveaux cadres des investissements publics et privés.

1. Rockström, Johan, et al. "Planetary Boundaries: Exploring the Safe Operating Space for Humanity." *Ecology and Society*, vol. 14, no. 2, 2009. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/26268316>.

2. Richardson, Katherine, et al. "Earth beyond six of nine planetary boundaries" *Science Advances*, vol 9, Issue 37, 2023. *Science*. org <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.adh2458>.





PARTIE 1 : ENJEUX PARTAGÉS

Les impacts des dérèglements écologiques sont de plus en plus spectaculaires : méga-feux, inondations destructrices, canicules extrêmes, sécheresses hivernales et épuisement des nappes phréatiques, extinction des espèces... Et pourtant, on peine à distinguer le consensus qui pourrait nous arrimer à la trajectoire des Accords de Paris, puisque les concepts de « développement durable », de croissance verte ou encore les partis technologiques ainsi que le prisme « carbone » des stratégies d'adaptation continuent à nous induire en erreur.

S'émanciper du « business as usual »

Ce que l'on a appelé « développement local », et qui a souvent consisté à ajouter, produire et étaler davantage, doit être profondément questionné. Or l'injonction à l'accumulation et la recherche de l'effet immédiat ne peuvent plus être les seuls déterminants de la prise de décision. La réponse aux besoins essentiels doit ainsi être conjuguée au renforcement du vivant, à la préservation des biens communs, à la garantie de notre avenir, et donc au temps long. Dans cette perspective, la théorie du « Donut »³ peut constituer une grille d'appréciation transverse des enjeux, pour envisager les activités humaines entre un plancher social et un plafond environnemental.

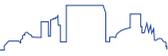
Vers un modèle régénératif

Chaque année, le « jour du dépassement » (des ressources naturelles que la Terre peut fournir) nous rappelle le creusement de notre dette environnementale. Nous vivons à crédit des ressources naturelles que la Terre est en mesure de nous allouer, au risque d'atteindre le plafond environnemental et de courir à l'épuisement de nos ressources. À l'inverse, il est possible de penser des projets régénératifs du sol, de l'eau, des écosystèmes... En intégrant les limites d'habitabilité de la Terre à la planification territoriale, les territoires régénératifs ne se contentent pas seulement de ne pas dégrader leur environnement : ils prennent soin, réparent et préparent à faire face à de nouveaux enjeux plus sérieux encore.

Des modèles économiques à transformer

Le sens et les impacts des activités économiques doivent être profondément repensées. La seule accumulation de richesses, mesurée par des indicateurs comme le PIB, doit être questionnée au regard des limites physiques conditionnant l'habitabilité de la planète. Cette mutation implique une redéfinition de la notion de prospérité. La question est sans doute également d'ordre philosophique, mais l'enjeu mérite ce pas de côté. Une fois le sens questionné, au regard des besoins essentiels à satisfaire, la voie du renoncement aux projets dépassés, un renoncement synonyme de choix stratégique, positif et fédérateur, pourra être empruntée.

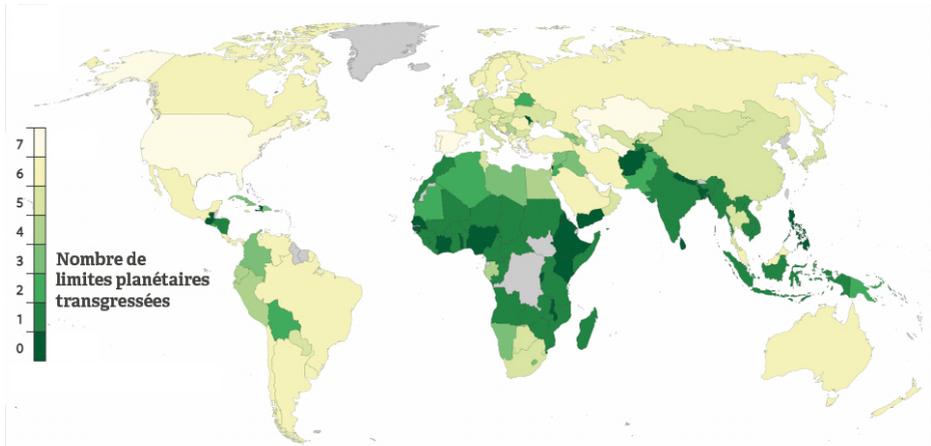
3. Raworth, Kate (1 May 2017). "A Doughnut for the Anthropocene: Humanity's Compass in the 21st Century". *The Lancet Planetary Health*. 1 (2)



Ne plus s'affronter, mais coopérer

La logique de compétition entre territoires doit laisser place à la coopération et à l'entraide, à toutes les échelles. La juste répartition des efforts et des bénéfices de la transformation écologique est la condition de notre réussite collective. Sur le plan international, le principe de justice climatique appelle à un dialogue équilibré et impose une action coordonnée avec les pays les plus précaires, les plus touchés par les bouleversements de l'Anthropocène et premières victimes de la croissance historique des nations industrialisées. Le Nord a également à apprendre des expériences et des savoir-faire du Sud, notamment sur l'approche des besoins essentiels : que pouvons-nous apprendre des stratégies de résilience mises en œuvre par les pays du Sud ?

Carte des frontières biophysiques dépassées par pays



D'après Daniel W. O'Neil, Andrew L. Fanning, William F. Lamb et Julia K. Steinberger, "A Good Life for All within planetary boundaries", *Nature Sustainability*, 1, University of Leeds, 2018, p. 88-95.

PARTIE 2 : FEUILLES DE ROUTE 2050

Les « Feuilles de route » proposées par le PFVT constituent des documents de synthèse opérationnels, s'appuyant sur des outputs issus des ateliers et des regards croisés entre acteurs français et internationaux. Structurées par deux enjeux transversaux (1- Disparités et Équité sociale, 2- Enjeux économiques et Financement), il s'agit pour le respect des engagements de l'agenda urbain, de présenter un ensemble de mesures, d'actions et leviers concrets à court, moyen et long terme. Grâce aux regards-croisés entre les acteurs français et les acteurs internationaux (Méditerranée, Afrique...), ces trois feuilles de routes décrivent les trajectoires à suivre par tous (violet), mais aussi plus spécifiquement par l'Europe (bleu) et par les Afriques (rose) pour atteindre les objectifs d'ici 2050.

Des feuilles de routes à différencier selon les spécificités des territoires face aux limites d'habitabilité de la Terre

Si les défis liés au non-franchissement des limites planétaires sont globaux, les impacts, comme les solutions, sont locaux. Il est donc impératif de tenir compte des particularités et besoins spécifiques de chaque région. Les disparités entre les niveaux de consommation des ressources et les besoins divergent entre l'Europe et les Afriques.

Une condition pour résoudre l'équation : sobriété et solidarité !

Les pays développés en général doivent aujourd'hui être exemplaires en termes de sobriété, afin de permettre aux pays en développement de pouvoir atteindre le niveau de vie minimum correspondant au « plancher social » du donut. Si cette amélioration des conditions de vie nécessite de dépasser certaines des limites planétaires, les pays développés sont a priori tenus de compenser ce rattrapage par une plus grande sobriété encore.

Feuille de route commune

ENTRE LIMITES PLANÉTAIRES ET BESOINS ESSENTIELS



Disparité et équité sociale

Une approche holistique pour un espace sûr et juste pour l'humanité

Enjeux économiques et financement

L'instauration des limites planétaires comme cadre des dépenses publiques et privés

OBJECTIF

MESURE

LEVIER

2023

2030

2040

2050 : OBJECTIFS

Préserver la ressource en eau	Améliorer l'accès équitable à la ressource en eau en intégrant la notion de besoins essentiels dans la gestion des biens communs	Identification des ressources • réglementation • cadre juridique			
Agir localement	Définir les priorités d'action selon les limites physiques de la terre au niveau national/régional et les décliner localement	Données • Cadre juridique • processus démocratique • diagnostic			
Décloisonner les actions	Renforcer les capacités des collectivités locales en dépassant les silos politico-administratifs	Coordinations intersectorielles • cadres juridiques et institutionnels intégrés • approche écosystémique			
Observer	Analyser la faisabilité économique et sociale d'un projet territorial au regard de l'impact sur les limites planétaires	Plateformes participatives open data			
Sensibiliser	Faire émerger une véritable prise de conscience et culture des limites planétaires chez les élus, les entreprises et la population	Éducation et formation dès le plus jeune âge			
Définir un socle commun	Constituer à l'échelle internationale une métrique d'indicateurs territoriaux illustrant la contribution de chaque territoire au franchissement des limites planétaires	Données statistiques • grilles d'indicateurs • recherche			

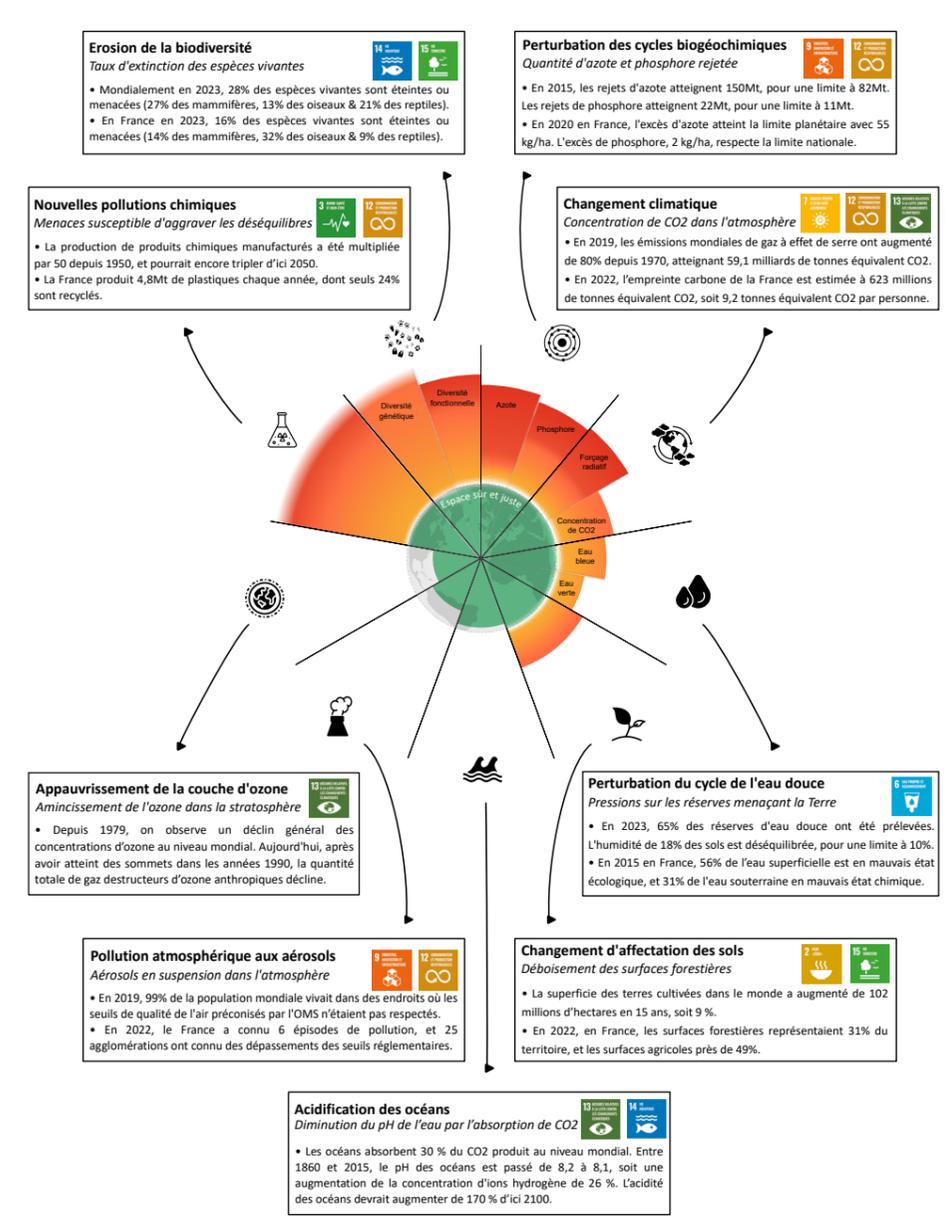
Changer de paradigme pour une meilleure réponse aux besoins essentiels

Cerner les impacts	Analyser la faisabilité économique et sociale d'un projet territorial en fonction de l'impact sur les limites planétaires	Grilles d'analyse, études et indicateurs d'opportunité			
Anticiper les mutations économiques	Accompagner le secteur financier dans un changement de modèle économique	Étude de marché • veille stratégique • collaborations pour de nouvelles normes et besoins • économie de la fonctionnalité			
Conditionnaliser les financements	Créer des critères d'éco-conditionnalité de l'aide en fonction des typologies d'énergies utilisées (renouvelable, fossile...)	Analyse du cycle de vie • évaluations environnementales • normes environnementales • 1% eau			
Accompagner	Soutenir les individus impactés par les mutations économiques	Amortisseurs emploi • économie (prêts, microcrédits, subventions) • évaluations d'impact			
Consommer autrement	Encourager de nouveaux modes de production et de consommation	Éducation dès le plus jeune âge • campagnes de sensibilisation			
Agir sur le commerce international	Produire et développer des filières locales	Cultiver localement des variétés adaptées			

Accélérer les mutations du modèle économique pour un futur habitable

	OBJECTIF	MESURE	LEVIER	2023	2030	2040	2050 : OBJECTIFS
Europe	Expérimenter avec humilité	Effectuer des travaux prospectifs d'apprentissage et d'expérimentation intégrant l'inter-opérabilité des territoires	Modélisation des effets cascade				Arriver à une gestion collective et raisonnée des biens communs respectueuse de la planète et de ses limites
	Obtenir une unité juridique nationale	Homogénéiser la loi en mettant en place les corollaires législatives des politiques publiques	Cadre législatif				
	Coopérer	Établir des grands rendez-vous entre les parties-prenantes pour tenir les grands jalons d'actions	Coopération public-privé-population				
	Respecter la planète	Partir des ressources planétaires disponibles pour définir les cadres de l'agenda commun	État des lieux • modélisation numérique				
	Suivre pour une meilleure transparence	Assurer la cohérence des mesures locales et des agendas internationaux par la redevabilité aux limites planétaires	Registres sectoriels • reporting				
	Évaluer	Évaluer l'efficacité du concept pour des politiques territoriales dans une approche systémique et régénératrice	Retours d'expérience : agences d'urbanisme, villes, entreprises, économie territoriale				
Enjeux économiques et financement	Appréhender l'eau comme une ressource finie	Gérer et réguler les conflits d'usage futurs pour l'eau à l'échelle locale	Formation des élus • législation • politiques locales de l'eau				Observer une mutation du modèle économique sociétal permettant de ne pas dépasser le plafond environnemental
	Gérer les ressources	Réguler les usages de l'eau et éviter le gaspillage	Tarification progressive sur les gros consommateurs				
	Améliorer l'efficacité de la dépense	Observer un suivi entre les initiatives politiques et les budgets alloués pour accompagner les transitions	Investissements • données • ressources humaines • création d'une délégation aux « finances et comptabilité écologique »				
	Structurer les financements	Créer une chaîne de financement cohérente prenant en compte l'additionnalité et la conditionnalité sur l'empreinte planétaire	Financement public/privé au pro rata des engagements déjà pris, éco-conditionnalité généralisée, prise de conscience • Agences de l'Eau				
Les Afriques	Agir sur le droit foncier	Réguler la loi en accordant un droit sur le sol occupé pour une gestion durable des ressources	Taxation sur le sol • création d'un cadastre en tenant compte de la valeur spirituelle de la terre • législation sur les matériaux écologiques				Arriver à une gestion collective et raisonnée des biens communs permettant à tous de subvenir à leurs besoins
	Rendre accessible les services essentiels	Réduire les inégalités de genre et sociales de la « charge de l'eau »	Sensibilisation • récupération des eaux de pluie • filtres à eau domestiques • irrigation au goutte-à-goutte				
	Dépasser les limites administratives	Assurer une planification moins rigide, plus dynamique, stratégique, inclusive et ancrée dans le territoire pour garantir un accès équitable aux services essentiels	Grids et micro-grids • décentralisation effective • gouvernance territoriale concertée • plateformes et outils numériques (l'argent mobile, les portefeuilles électroniques, et les plateformes numériques d'engagement, administration)				
	Organiser la gestion des ressources	Utiliser les bio-régions comme cadre de la gestion des biens communs	Cartographie • plans de gestion • patrimoine territorial et échelle géomorphologique				
	Faciliter l'accès aux financements	Utiliser des stratégies thématiques (biodiversité, sols, eau...)	Plan de gestion des ressources • évaluations environnementales • indicateurs de durabilité • cartographie				
Enjeux économiques et financement	Inclure les plus vulnérables	Renforcer les alternatives aux prestataires de services financiers	Coopératives d'épargne et de crédit (Savings and Credit Cooperatives), cadre législatif solide et complet pour développer les coopératives financières				Observer une mutation du modèle économique et sociétal assurant le plancher social
	Faciliter l'accès aux financements	Structurer des chaînes de financement pour renforcer les capacités	Sondages sur les types et les modalités de produits financiers qui sont réellement souhaités options de paiement numérique • formation sur les financements possibles en incluant les femmes				

Les 9 limites planétaires en 2023







PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Enjeu : assurer la solidarité entre Nord et Sud pour un équitable recours aux ressources face aux besoins fondamentaux.



Redéfinir les besoins essentiels pour davantage de sobriété dans l'utilisation des ressources

- Changer de paradigme : les ressources naturelles ne sont ni inépuisables, ni gratuites.
- Prioriser la réponse aux besoins essentiels et s'assurer à l'échelle du territoire du non-franchissement des limites planétaires : vers une bifurcation stratégique.
- Éviter les conflits d'usages en questionnant la destination des ressources.
- Opter pour l'approche « care » : garantir l'accès des ressources et services (logement, santé, alimentation et eau, éducation et culture, citoyenneté, sécurité et justice) aux populations les plus vulnérables.

Un « plan Marshall de l'eau » en Pays de Fayence, 2023 (FRANCE)

Confrontés à un épisode de sécheresse inédit, 9 maires des communes du Pays de Fayence (Var) ont pris la décision d'un moratoire de 5 ans sur les nouveaux permis de construire, car il n'y aura pas assez d'eau pour subvenir aux besoins de nouveaux habitant.e.s.

Recommandation 2

Enjeu : Rompre avec l'approche en silos et adopter une vision holistique fondée sur des indicateurs mieux adaptés.



Établir avant tout projet un diagnostic local tenant compte des ressources disponibles et des limites planétaires : Observer - Comprendre - Décider

- S'inspirer du « Donut » pour élaborer un état des lieux local complet, considérant à la fois le plancher social et le plafond environnemental.





- Insuffler un devoir de responsabilité et de redevabilité autour de la gestion des communs.
- Utiliser la comptabilité territoriale écologique triple capital dans les activités économiques.
- S'appuyer sur un socle scientifique commun, des modélisations et des systèmes de collecte robustes pour évaluer l'état des ressources.
- Faciliter l'accès aux données pour renforcer les diagnostics locaux et identifier les potentiels de régénération des sols, de gestion des eaux, de déploiement d'ENR, etc.

Territorialisation des limites planétaires à l'échelle du Sud Loire, 2021 (FRANCE)

L'agence d'urbanisme de la région stéphanoise (Epures) et l'École des Mines de Saint-Etienne ont mené le premier travail de recherche visant à appliquer le cadre scientifique des limites planétaires sur le document d'urbanisme du Sud Loire (SCoT).

Recommandation 3

Enjeu : insuffler une culture de l'anticipation des impacts à long terme.



S'appuyer sur une approche prospective complète

- Prendre acte que six des neuf limites planétaires sont déjà dépassées et anticiper les risques et dérèglements à venir, et travailler activement au passage en dessous du plafond environnemental pour les pays développés en allant vers plus de sobriété.
- Favoriser le dialogue entre différentes disciplines et parties prenantes pour enrichir la compréhension et la perspective sur l'avenir.
- Adapter les réglementations à des cadres plus souples pouvant tenir compte de changements inattendus sur le long terme.
- Valoriser l'expérimentation avant un passage à l'échelle (urbanisme transitoire, living labs...).

Aménager un quartier précaire en zone inondable à Douala, 2016 (CAMEROUN)

En raison de l'étalement urbain, les populations précaires de Douala s'installent dans des zones humides soumises aux inondations. Avec une approche novatrice, le projet d'aménagement durable et de valorisation du site de Makèpè Missokè, financé par la Communauté urbaine de Douala, l'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial, vise à intégrer les risques climatiques dans la planification urbaine et à rendre ce quartier précaire plus résilient. Le projet s'inscrit dans une démarche plus globale « Douala, Ville durable » de la Ville de Douala.



Recommandation 4

Enjeu : Populariser l'approche logique des limites planétaires.



Permettre une appropriation du cadre des limites planétaires par tous

- Présenter les bénéfices pour la qualité de vie (santé, économie, environnement...) de la sobriété à travers la mise en récit positive et fédératrice d'une transition choisie.
- Embarquer l'ensemble de la population par la formation sur les enjeux et le partage d'un nouvel imaginaire, de nouvelles méthodes.
- Miser sur la formation des décideuses et décideurs, aptes à changer la donne immédiatement : collectivités, entreprises, institutions étatiques ; et enrichir les programmes d'enseignement des plus jeunes.
- Utiliser des approches sensibles et participatives autour de la culture pour aider à la compréhension des enjeux complexes et la construction d'imaginaires plus sobres.

Collectif « Où atterrir ? » (FRANCE)

La démarche, initiée par le scientifique Bruno Latour en 2017, propose d'interroger les besoins essentiels, les dépendances et les moyens de subsistance de chacun pour orienter les politiques publiques. Pour effectuer ce pas de côté, le consortium utilise plusieurs outils : des exercices de voix et de corps, de l'écriture et d'écoute collective. L'art est aussi utilisé comme une manière de capter une réalité que nous n'avons plus l'habitude de mobiliser. <http://ouatterrir.fr/>

Recommandation 5

Enjeu : Devant l'extinction massive du vivant, le renforcement de la biodiversité fait dorénavant figure de matrice des politiques locales



Placer la biodiversité et la préservation de l'eau au centre de la prise de décisions

- Préserver la biodiversité existante grâce à la Séquence « éviter, réduire, compenser » du Zéro Artificialisation Nette. Un arbre ancien offre davantage de services écosystémiques qu'un arbre récemment planté.
- Encourager la collaboration entre les secteurs public et privé pour mettre en œuvre des solutions durables dans la valorisation de l'eau, en incluant le foncier privé urbain : infiltration des eaux pluviales, continuité des corridors écologiques, élargissement des îlots de fraîcheur...
- Multiplier les solutions fondées sur la nature pour relever les défis environnementaux tout en améliorant la qualité de vie des populations.
- Assurer la gestion collective des biens communs, afin de mettre le patrimoine au service d'un projet commun, et imputer une personnalité juridique aux espaces naturels et au vivant non-humain.





Compteur de biodiversité outre-mer en France, 2018 (FRANCE)

Les territoires d'outre-mer français représentent 80% de la biodiversité française. Le Compteur de biodiversité outre-mer développé en collaboration par l'État, le Muséum d'Histoire Naturelle et l'Office Français de la Biodiversité vient enrichir le portail Naturefrance, en présentant un focus sur les territoires ultramarins. Sa mission est de donner une vision d'ensemble des enjeux liés à la biodiversité en outre-mer afin que chacun, professionnel, résident ou voyageur, puisse s'informer et s'impliquer à son échelle pour la préservation de cette biodiversité exceptionnelle.

Recommandation 6

Enjeu : Les enjeux écologiques et le fonctionnement des écosystèmes dépassent le strict cadre des frontières administratives.



Faire de la coopération un levier pour la résilience des territoires

- Ajuster la focale pour permettre des collaborations à une échelle bio/géomorphologique et hydrographique (bio-régions) pour s'émanciper des frontières administratives.
- Faire de l'entraide et de l'inclusion sociale un objectif en élaborant des actions concertées entre territoires et au niveau international.
- Miser sur la connaissance partagée, à toutes les échelles de la gouvernance, mais surtout à l'échelle locale, afin de rassembler les données éparses, sensibles, et historiques.
- Encourager la coopération internationale pour élaborer des stratégies globales de remboursement de la dette écologique, reconnaissant que les impacts transcendent les frontières nationales.

Coopération du Nil pour la résilience, 2021

Lancé par le programme de Coopération pour les eaux internationales en Afrique de la Banque Mondiale, ce projet a pour but d'améliorer les mécanismes de coopération entre les pays de la région, en faisant entendre la voix de la société civile et en renforçant l'hydrodiplomatie. Il tente de renforcer la résilience à l'insécurité hydrique et de transformer les infrastructures de gestion de l'eau afin d'atténuer les impacts de plus en plus intenses du changement climatique.





Conclusion

Pour un avenir sûr et juste

Le modèle de développement qui a présidé jusqu'ici est dépassé. Alimenté aux énergies fossiles et ignorant le rôle essentiel du vivant depuis l'ère industrielle au Nord, il a entraîné l'humanité au bord du précipice, avec le franchissement de plusieurs des limites physiques qui conditionnent la capacité des êtres humains à vivre sur Terre à l'avenir.

Ce cadre scientifique des limites planétaires et de l'économie du donut, simple outil d'aide à la décision, doit aider à mettre en relation la réponse aux besoins sociaux et économiques avec la capacité réelle de nos écosystèmes à amortir les activités humaines. Incrire ces dernières dans une perspective désormais durable pour l'humanité implique néanmoins

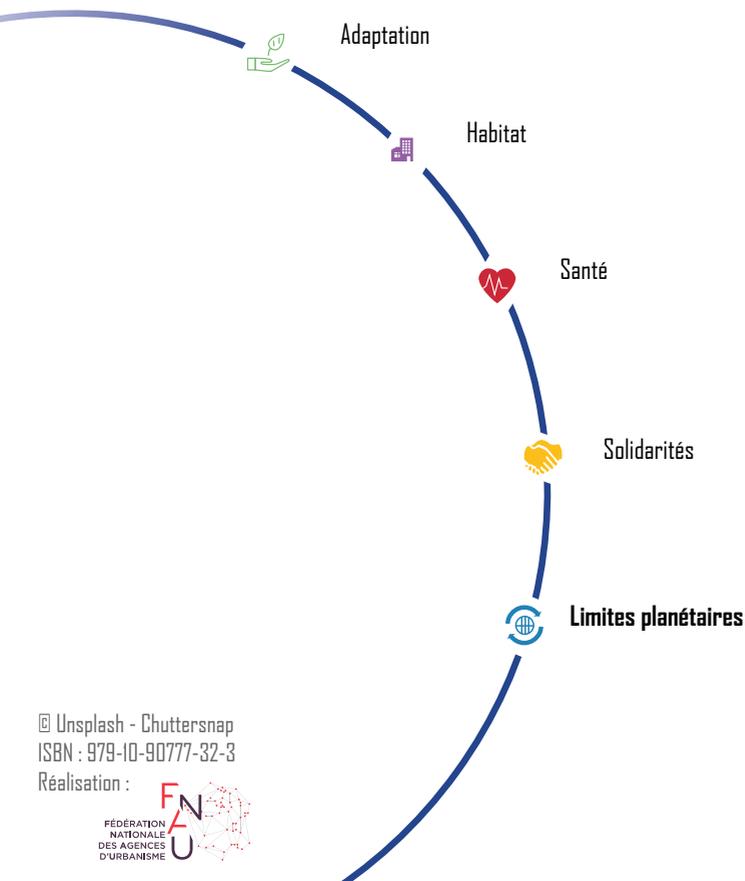
de partager largement les enjeux et d'assurer l'accès équitable aux ressources et services.

A l'approche du Forum Urbain Mondial du Caire, où sera discuté l'avenir de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD), ce groupe de travail du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires entend faire de ce livret une contribution utile aux échanges. A travers le rappel des enjeux de l'anthropocène et l'esquisse de trajectoires durables, illustrées d'exemples inspirants, il entend éclairer les nécessaires mutations écologiques, économiques et sociales qui s'imposent.



P F V T

Lancé en juin 2011, le **Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Culture, et de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables. <https://www.pfvt.fr/>



© Unsplash - Chuttersnap
ISBN : 979-10-90777-32-3
Réalisation :

